



IENAC

Vous voulez devenir INGÉNIEUR ENAC ?
3 statuts, 2 sites, 1 seul diplôme

2025



Comment intégrer la formation Ingénieur ENAC Civil ?

(cf. plaquette "Ingénieur ENAC" disponible sur le site de l'ENAC)

La formation a lieu sur le campus de Toulouse



I- Admission en 1^{ère} année :

- Sélection par la prépa des INP :
- 2 places maximum sont offertes
- En fonction du classement et de la motivation des candidats.
- Concours Commun INP dans les filières MP, PC-PH, MPI, PSI et PT (pour tout renseignement sur ces concours : www.scei-concours.org)

Filières		Places offertes en 2025
MP	Civil	34
PC-PH	Civil	20
PSI	Civil	32
MPI	Civil	5
PT	Civil	2

N.B. : le nombre de places offertes est donné à titre indicatif.

II- Admission 2^{ème} année :

Candidats en échanges universitaires :

- Ce recrutement s'adresse exclusivement à des candidats issus d'universités ou d'écoles partenaires ayant conclu des accords d'échange ou de double-diplôme avec l'ENAC. Toutes les informations utiles sont sur https://study_abroad.enac.fr (login anonyme et pas de mot de passe).

Pour tout renseignement, veuillez contacter study_abroad@enac.fr

Candidatures individuelles :

- Ce recrutement sur dossier s'adresse à des candidats issus de la filière universitaire (étudiants ayant au moins validé une 1^{ère} année de Master ou ayant obtenu un Bachelor en 4 ans d'une université étrangère).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter karine.michelet@enac.fr

Frais de scolarité annuels : Droits de scolarité annuels :



Élèves admis sur concours* (gratuit pour les boursiers) 1 467 €

Élèves Européens admis sur dossier (gratuit pour les boursiers) 1 467 €

Élèves non Européens admis sur dossier 5 010 €

**y compris les élèves issus de la prépa des INP et de la passerelleToulouse Tech*

Comment intégrer la formation Ingénieur ENAC Fonctionnaire ?

(cf. plaquette "Ingénieur ENAC" disponible sur le site de l'ENAC)

La formation a lieu sur le campus de Toulouse

L'admission ne se fait qu'en 1^{ère} année et que sur concours. Le concours est le Concours Communs INP avec des places réparties selon les filières MP, PC-PH, PSI, MPI.

Filières		Places offertes en 2025
MP	Fonctionnaire	5
PC-PH	Fonctionnaire	4
PSI	Fonctionnaire	5
MPI	Fonctionnaire	1

N.B : le nombre de places offertes est donné à titre indicatif.

• Statut Fonctionnaire :

En devenant élève ingénieur ENAC fonctionnaire, vous bénéficiez d'une scolarité gratuite et rémunérée, de l'ordre de 1 500 euros nets/mois en moyenne pendant les 3 ans de scolarité. Vous profitez également d'un stage de pilotage, entièrement gratuit, qui peut vous conduire jusqu'au brevet de pilote privé avion.

A l'issue de la formation, les Ingénieurs ENAC fonctionnaires rejoignent la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) avec une rémunération en début de carrière d'environ 3 800 euros nets/mois, cette rémunération étant variable selon les postes et l'affectation géographique.

En cas de rupture volontaire de votre engagement au delà de 3 mois après le début de votre formation, vous serez tenu de rembourser la totalité des traitements nets perçus ainsi que tout ou partie des frais d'études engagés par l'ENAC (arrêté du 16 septembre 2020 fixant les modalités de calcul et de remboursement des sommes dues en cas de rupture de l'engagement à servir l'État).

• Présentation de la DGAC :

La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) est en France l'administration qui regroupe l'ensemble des services de l'État chargés de règlementer et de superviser la sécurité aérienne, le transport aérien et les activités de l'aviation civile en général.

Elle est notamment chargée de différentes missions relatives à l'aviation civile comme :

- le maintien d'un haut niveau de sécurité et de sûreté du transport aérien,
- la régulation du transport aérien,
- le soutien à la recherche et au développement du transport aérien,
- la transition écologique, y compris la réduction des nuisances générées par le transport aérien,
- la gestion du trafic aérien et le contrôle aérien,
- l'élaboration et à la défense des positions françaises dans les instances internationales.

L'ingénieur ENAC fonctionnaire est un acteur majeur de la DGAC dans l'ensemble de ces missions.

Comment intégrer la formation Ingénieur ENAC par apprentissage ?

(cf. plaquette "Ingénieur ENAC par apprentissage" disponible sur le site de l'ENAC)

La formation a lieu sur le campus de Montpellier pendant les 3 premiers semestres et ensuite sur le campus de Toulouse

• **Modalités d'admission** (sélection sur dossier) :

I- Admission en 1^{ère} année (35 places max)

• Les candidats doivent :

- avoir validé un grade de licence, au plus tard le 1^{er} septembre de l'année du recrutement, après une formation de licence générale (L3) du domaine "Sciences et technologies", un Bachelor en Sciences et Ingénierie (BSI) ou un Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) ;

- ou être issus de classes préparatoires Adaptation Technicien Supérieur (ATS), de classes préparatoires Technologie et Sciences Industrielles (TSI) ou de classes préparatoires intégrées d'école d'ingénieur.

Voici la liste des licences, BSI et BUT éligibles pour pouvoir candidater :

	Diplômes d'origine
L3	Licence à caractère scientifique et technologique, dans une des thématiques suivantes : Mathématiques, Physiques, Informatique, Sciences pour l'Ingénieur, Mécanique
BSI	Bachelor en Sciences et Ingénierie, dans une des thématiques suivantes : Mathématiques, Physiques, Informatique, Sciences pour l'ingénieur, Mécanique
BUT	- GEII (Génie Electrique et Informatique Industrielle) - GIM (Génie Industriel et Maintenance) - GMP (Génie Mécanique et Productique) - MT2E (Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques) - Info (Informatique) - MPh (Mesures Physiques) - SGM (Sciences et Génie des Matériaux) - STID (Statistique et Informatique Décisionnelle) - MMI (Métiers du Multimedia et de l'Internet) - R&T (Réseaux et Télécommunications)



A titre exceptionnel, et selon la qualité du dossier, l'admission en 1^{ère} année est également ouverte aux candidats :

- ayant validé une 2^{ème} année de licence générale (L2) du domaine "sciences et technologies", selon la liste ci-dessus ;
- ou titulaires d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), dans l'une des spécialités des BUT listés ci-dessus ;
- ou titulaires d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS), selon la liste ci-dessous :

Diplômes d'origine	
BTS	<ul style="list-style-type: none">- Aéro (Aéronautique)- SN option IR (Systèmes Numériques, option Informatique et Réseaux)- SIO SLAM et SISR (Services Informatiques aux Organisations, options "Solutions Logicielles et Applications Métiers" et "Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux")

II- Admission en 2^{ème} année

Les candidats doivent au plus tard le 1^{er} septembre de l'année du recrutement :

- avoir validé une première année de master (M1) dans un domaine scientifique ;
- ou avoir obtenu un Bachelor en 4 ans d'une université étrangère ;
- ou avoir validé la première année (semestres 5 et 6) d'une formation d'ingénieur sous statut d'étudiant.

● **Inscription**, suivi de votre candidature, convocation et résultats : <https://concours.enac.fr>

CALENDRIER :

Ouverture des inscriptions du **lundi 2 décembre 2024** au **lundi 24 février 2025**.

Toutes les pièces constitutives de votre dossier de candidature* devront être déposées sur votre espace personnel, au plus tard **lundi 03 mars 2025 à 23h59**.

- Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué pour un entretien de motivation avec un jury composé de représentants de l'ENAC et des entreprises.

Ces entretiens auront lieu le **jeudi 15 et vendredi 16 mai 2025** sur le site de l'ENAC Toulouse.

• Frais d'inscription :

- 104 euros, gratuit pour les boursiers.

• Conditions requises pour tous les candidats :

- Avoir un bon niveau de français,
- Pouvoir justifier d'un niveau B1 minimum en anglais,
- Avoir signé un contrat d'apprentissage de 3 ans avec une entreprise dont les métiers sont en adéquation avec la formation (si possible avant le début de la formation et au plus tard 3 mois après la rentrée),
- Avoir moins de 30 ans (sauf cas particuliers) à la signature du contrat d'apprentissage.

• Statut apprenti

En signant un contrat d'apprentissage avec une entreprise, vous bénéficiez du statut de salarié en formation.

Votre employeur assurera la prise en charge totale de vos frais de formation, et vous garantira la même couverture sociale que l'ensemble du personnel.

Vous percevrez une rémunération dont les valeurs minimales sont les suivantes :

	18/20 En % du SMIC en vigueur	21/25 En % du SMIC ou SMC	26 et + En % du SMIC ou SMC
1 ^{re} année	43	53	100
2 ^{ème} année	51	61	100
3 ^{ème} année	67	78	100

* Le dossier de candidature devra obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitæ,
- une photocopie d'une pièce d'identité,
- un relevé des notes obtenues depuis l'obtention du BAC jusqu'à celles du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2024/2025 (concernant les candidats titulaires d'un niveau L2, les relevés de notes doivent être ceux fournis par l'Université pour les cours suivis),
- un justificatif officiel du niveau minimum B1 en anglais de moins de 2 ans (soit par le biais du TOEIC : listening and reading, TOEFL, Cambridge,... voir la liste des tests éligibles sur le document "grille de corrélation du niveau d'anglais" sur la page IENAC par apprentissage). Les tests blancs, en ligne ou attestations de professeurs ou de stage d'anglais seront refusés.
- une ou deux lettres de recommandation et/ou avis de poursuite d'études,
- un justificatif de bourse si nécessaire.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.



Pour en savoir plus

- Responsable des formations Ingénieur ENAC

Muriel GIZARDIN

+33 (0)5 62 17 44 12

muriel.gizardin@enac.fr

- Responsable pédagogique pour l'apprentissage

Anne MOUTIA

+33(0)5 62 17 41 24

anne.moutia@enac.fr

- Gestionnaire administrative des Ingénieurs par apprentissage

Lucile BELLEROSE

+33(0)5 62 17 40 75

lucile.bellerose@enac.fr

